

bapt  
de marie  
theodore  
vion  
L'an mil sept cent trente six le neuf decembre, j'ay  
baptisee marie theodore vion, fille naturelle et  
legitime de joseph et de christine d'auloules née le  
même jour qu'elle a reçu le st baptême. le parrain  
a été joseph vion fils de denis la marraine d'elie  
marie anne farratore. Le pere a signé seul les  
delibres ont dit ne savoir écrire

guyton la muire ptre

bapt de  
anne  
baudun  
L'an mil sept cent trente six et le huitieme decembre  
j'ay baptisee anne baudun, fille naturelle et legitime  
d'antoine, et de gabrielle vidale née le jour d'hier. le  
parrain antoine peleguin, et la marraine anne  
roustanne presens les soussignes

flon ptre

bapt de  
jean  
andre  
moulou  
L'an mil sept cent trente six et le dixieme decembre  
j'ay baptisee jean andre moulou fils naturel, et  
legitime de jean, et d'anne martine, né le jour  
d'hier. le parrain andre langier, et la marraine  
marie vane presens les soussignes

jean moulou

bapt  
mort de  
anne  
baudun  
L'an mil sept cent trente six et le dixieme decembre nous  
avons enterre dans le cimetiere de cette paroisse, anne  
baudun fille d'antoine, et de gabrielle vidale âgée de neuf  
jours presens les soussignes

Denon Cuvé

flon ptre

Alt. L'an mil sept cent trente six, et le dix-neuf  
decembre j'ay nous avons enterre dans le cimetiere de  
cette paroisse, jean antoine simon epoux de susanne  
de jean Couguignere âgé d'environ soixante ans etant  
antoine simon neunis des sacemens de leglise presens les soussignes

flon ptre

bapt de  
jean antoine  
ailleand  
L'an mil sept cent trente six et le vingt decembre  
j'ay baptisee jean antoine ailleand fils naturel, et  
legitime de jean antoine, et de marie aulere  
né le même jour, le parrain antoine langier, et  
la marraine therese laquette presens les soussignes

flon ptre

bapt de  
simeon  
lange  
andrea  
L'an mil sept cent trente six et le vingt deuxieme  
jour du mois de decembre, a été baptisee par moy  
simeon lange, fils naturel et legitime de guillaume, et  
de helaine mouché, le parrain lange mouché  
grand pere du baptisee, et la marraine therese  
poucelle grand mere du dit baptisee presens les  
soussignes

Simeon Lange

flon ptre

Rfaure Simonet

L'an mil sept cent trente six, et le trente et un d'octobre  
de decembre, j'ay baptisee claire simone fille naturelle,  
et legitime de Louis, et de Marguerite mingaud. le parrain  
a été Laurent augier, la marraine anne chisse.

Denon Cuvé

flon ptre